

LE MAIRE DE ROUEN

Direction de la Vie Scolaire
Ariette De Heyn
02 35 08 86 33
adeheyn@rouen.fr

Monsieur Pierre LACROIX
Inspecteur d'Académie
Directeur des Services Départementaux de
L'Éducation Nationale de la Seine Maritime
5 place des Faïenciers
76037 - ROUEN Cédex

Rouen, le - 6 MARS 2006

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Par lettre du 9 février 2006, vous avez bien voulu solliciter mon avis avant le 10 mars 2006, sur les propositions de mesures de carte scolaire pour les écoles publiques rouennaises en vue de la rentrée de septembre 2006.

Pour l'école élémentaire Cavellier de la Salle, je sollicite, avant toute décision, un comptage des élèves à la rentrée. En effet, il s'agit d'une école importante qui accueille plus de 200 élèves dont notamment des enfants de familles fragilisées.

Concernant l'école maternelle Ronsard, je propose le maintien du poste afin que les tout jeunes enfants puissent être accueillis à l'école. En effet, cette école est située en Zone d'Éducation Prioritaire (ZEP) où les familles sont en situation difficile.

Au sujet de l'enseignement spécialisé, l'organisation pédagogique n'étant pas du ressort de la municipalité, je ne peux émettre d'avis sur les Classes d'Intégration Scolaire (CLIS.) Toutefois, je suis favorable à l'attribution d'un emploi de réseau d'aide et de soutien aux élèves en difficulté scolaire (maître E) à l'école élémentaire Anatole France.

Je souhaite donc l'attribution d'un poste identique pour l'école Mulot, ce qui permettrait de maintenir le taux d'encadrement nécessaire pour les enfants ayant besoin d'un accompagnement scolaire adapté afin de faciliter leur insertion à l'école.

Je vous prie d'agréer, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Avec cordialité,



Pierre ALBERTINI